

S'outiller pour mieux gérer ses ressources humaines

Par Louise Rougeau, agr., directrice du Réseau Agriconseils Laurentides, en collaboration avec Émilie Caron, directrice du Centre d'emploi agricole de la Fédération UPA Outaouais-Laurentides

Vous avez de la difficulté à recruter des employés? Embaucher des travailleurs étrangers temporaires a été très difficile pour vous cette année? Vous n'êtes pas satisfait du rendement de votre équipe? Vous souhaiteriez avoir des outils pour mieux communiquer et gérer votre personnel? Aujourd'hui plus que jamais, vous devez adapter et faire évoluer vos pratiques en gestion des ressources humaines (GRH) pour attirer, satisfaire et conserver les bons employés, et ce, sans négliger tous les aspects légaux qui entourent l'embauche et la gestion de la main-d'œuvre. Si comme gestionnaire ces enjeux vous préoccupent, il peut s'avérer utile de faire appel à un professionnel.

Les treize réseaux Agriconseils de la province rendent disponibles des services-conseils en gestion des ressources humaines. Les entreprises enregistrées au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec peuvent bénéficier d'aides financières substantielles afin d'avoir recours à un conseiller compétent dans ce domaine. Celles-ci se situent entre 50 % à 85 % des coûts admissibles jusqu'à un maximum pouvant atteindre entre 1 500 \$ à 2 550 \$ par an en fonction de la bonification applicable. Cette mesure est en vigueur jusqu'au 31 mars 2023, dans le cadre du Programme services-conseils.

Vous pourriez bénéficier de services et outils subventionnés tel que :

- Un diagnostic de pratiques RH et un plan d'intervention
- Un manuel de l'employé et de politiques de base de GRH
- Une grille de rémunération adaptée à l'entreprise
- La rédaction de descriptions de postes et de guides d'entrevues
- Une proposition d'outil d'évaluation du rendement
- Des appuis efficaces à la supervision
- Le partage d'informations et de conseils sur les programmes et les lois liés à l'embauche et aux normes du travail
- Une présence à vos bureaux à tous les mois pour traiter vos différents dossiers en lien avec le personnel

Les outils mis en place vous permettront entre autres d'éviter : accidents de travail, conflits, insatisfaction par rapport au travail, démotivation, absentéisme et rendement insuffisant.

Un conseiller en ressources humaines vous aidera à comprendre les facteurs qui influencent l'embauche d'un « bon » candidat, sa rétention et sa capacité à se développer. Il vous guidera pour créer de bonnes relations de travail et instaurer des règles claires et équitables au sein de votre entreprise. Le professionnel est à même de vous *coacher* pour assurer votre autonomie dans votre rôle d'employeur.

Vous avez des projets ou d'autres besoins? Les aides financières des réseaux Agriconseils sont multiples et touchent des domaines aussi variés que l'agroenvironnement, la gestion technico-économique et financières que les techniques de production. Vous désirez connaître votre coût de production et diversifier votre entreprise? Vous avez un intérêt pour l'agrotourisme et aimeriez savoir ce que ça implique? Vous souhaiteriez transformer votre production et vendre directement à l'épicerie ou encore, avoir votre site Web transactionnel et développer la vente en ligne? Vous songez à transférer votre ferme? Nous pouvons vous aider. Informez-vous auprès du directeur de votre réseau régional en composant sans frais le **1 866 680-1858** ou en visitant le www.agriconseils.qc.ca.

Les aides financières offertes par les réseaux Agriconseils sont rendues possibles grâce au Programme services-conseils 2018-2023, en vertu du Partenariat canadien pour l'agriculture, selon une entente conclue entre les gouvernements du Canada et du Québec.



Crédit photo : Centre d'emploi agricole de la Fédération de l'UPA Outaouais-Laurentides
De gauche à droite : Émilie Caron, directrice, Frédérique Proulx, Mireille Larivière, Tumba-Kesine Lunenga et Céline Labonté

2021-09